

(L) DECRET N°61- I /PR.SGG.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Consti-  
 tution de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 381/PCM du 20 Décembre 1960 portant  
 formation du Gouvernement de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 111/PR.CAB. du 15 Avril 1961 fixant  
 les attributions des Membres du Gouvernement ;

D É C R Ê T E  
 -----

ARTICLE 1er.- Me Bertin BORNA, Ministre de la Fonction Pu-  
 blique et du Travail est chargé de l'intérim du Ministre de  
 la Justice et de la Législation pendant l'absence de Me.  
 Joseph KEKE.

ARTICLE 2.-Le présent Décret sera enregistré et publié au  
 Journal Officiel de la République du Dahomey./.-

AMPLIATIONS:

P.R.	15
S.G.G.	3
A.N.D.	1
MINISTRES	13
J.O.R.D.	1

*Hubert MAGA*  
 -----  
 Hubert MAGA.-